



# CLASS

## DITEC

**AUTOMATIC ENTRANCE SPECIALISTS**

CE

**RADIUS**

IP1862 - rev. 2007-01-30



- (I) Manuale di installazione e manutenzione per automazioni per scuri a battente ad anta rigida.
- (GB) Installation and maintenance manual for rigid wing shutter automation systems.
- (F) Manuel d'installation et d'entretien pour automation de volets à battant à porte rigide.
- (D) Montage und Wartungshandbuch für Dreh-Fensterladenantriebe.
- (E) Manual para la instalación y la manutención para automatización de postigos batientes.
- (P) Manual de instalação e manutenção para automações para persianas de batente com portinhola rígida.



ISO 9001  
Cert. n° 0967

DITEC S.p.A.  
Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY  
Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314  
[www.ditec.it](http://www.ditec.it) - [ditec@ditecva.com](mailto:ditec@ditecva.com)



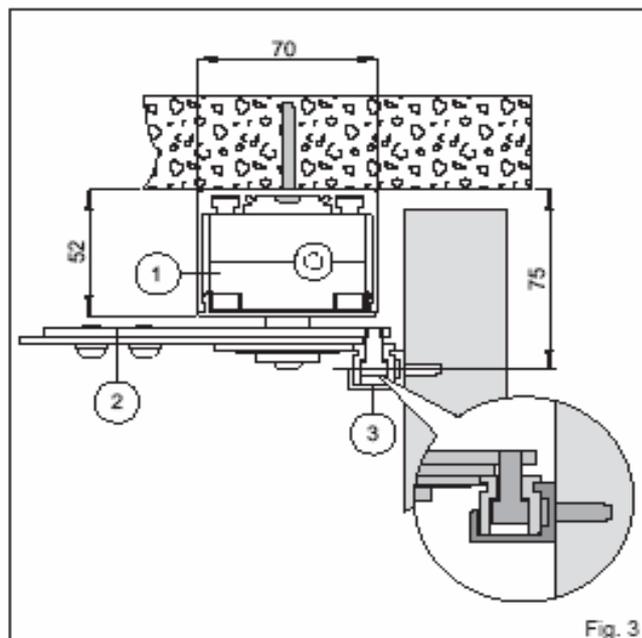


Fig. 3

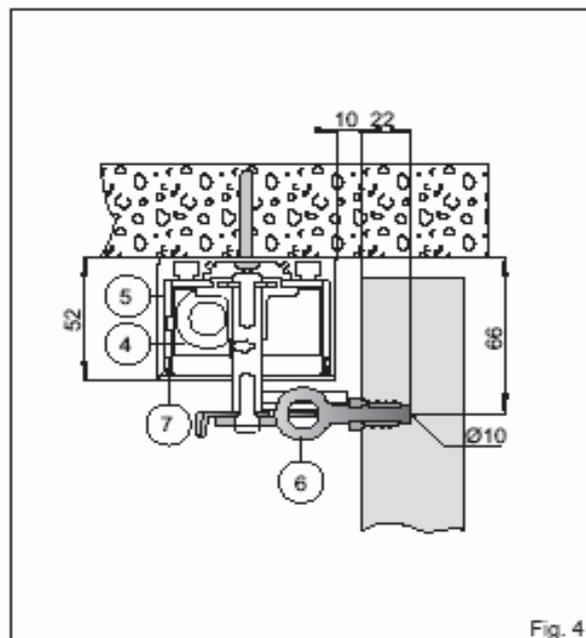


Fig. 4

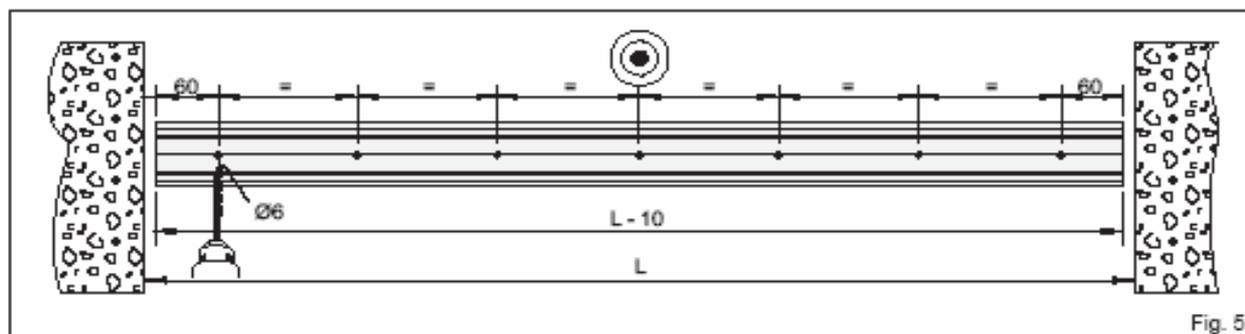


Fig. 5

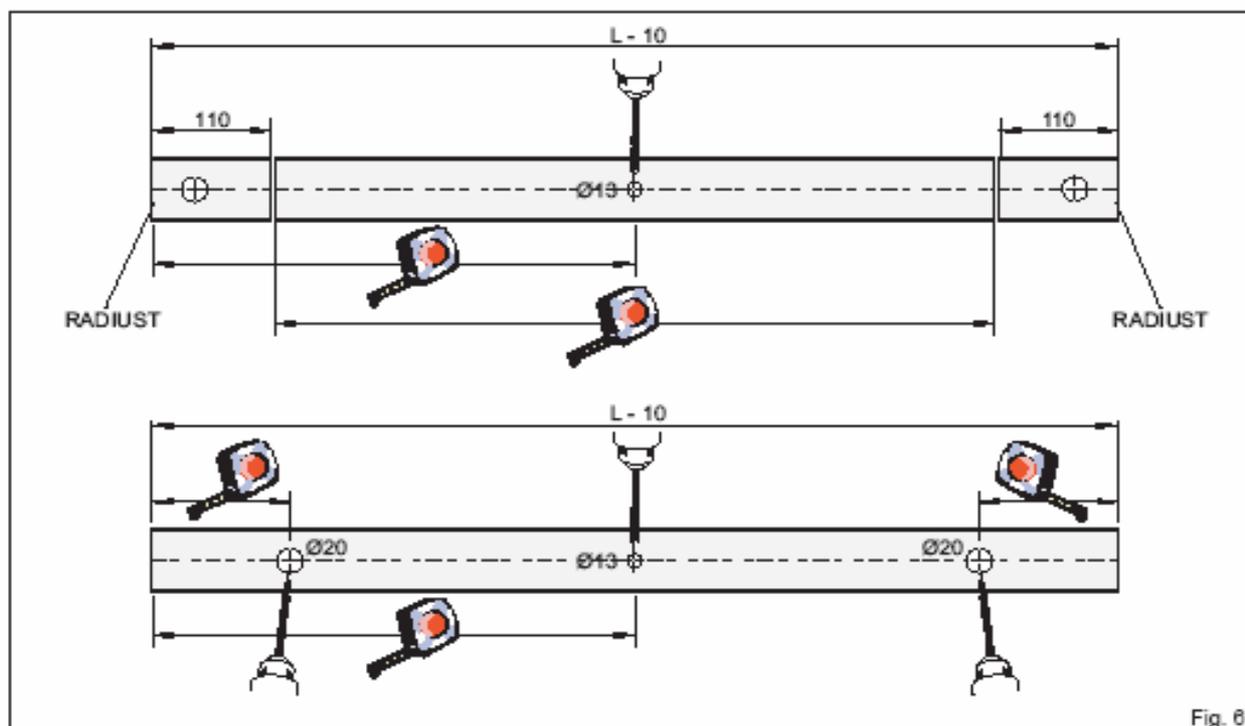


Fig. 6

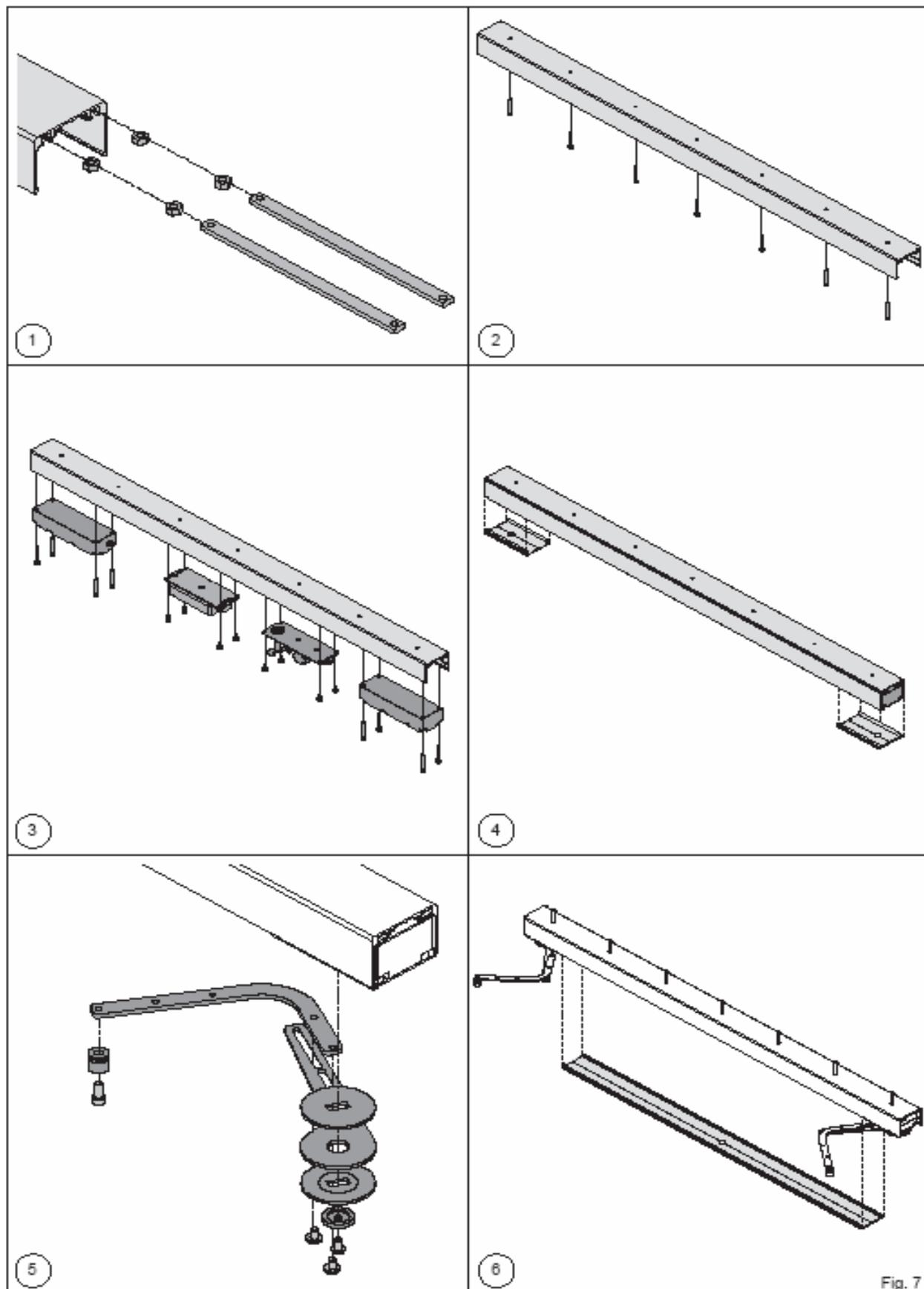


Fig. 7

Vista in pianta - Plan view

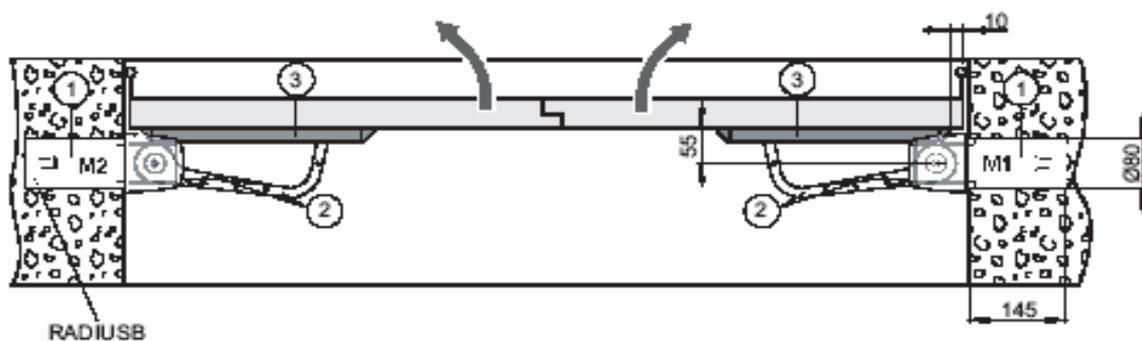


Fig. 8

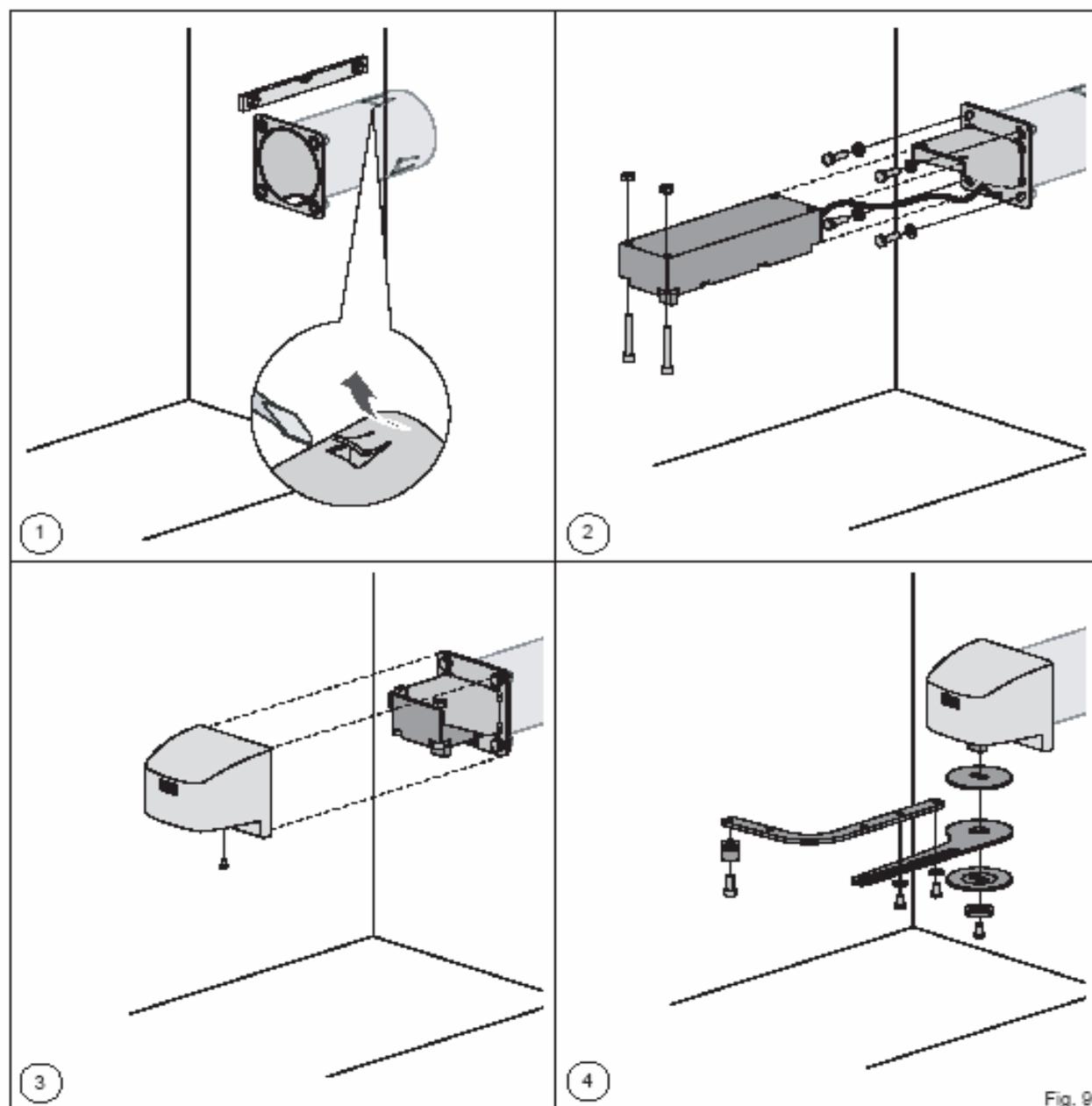


Fig. 9

COMANDI SINGOLI E CENTRALIZZATI A PIU' LIVELLI - SINGLE AND CENTRALIZED MULTILEVEL COMMANDS

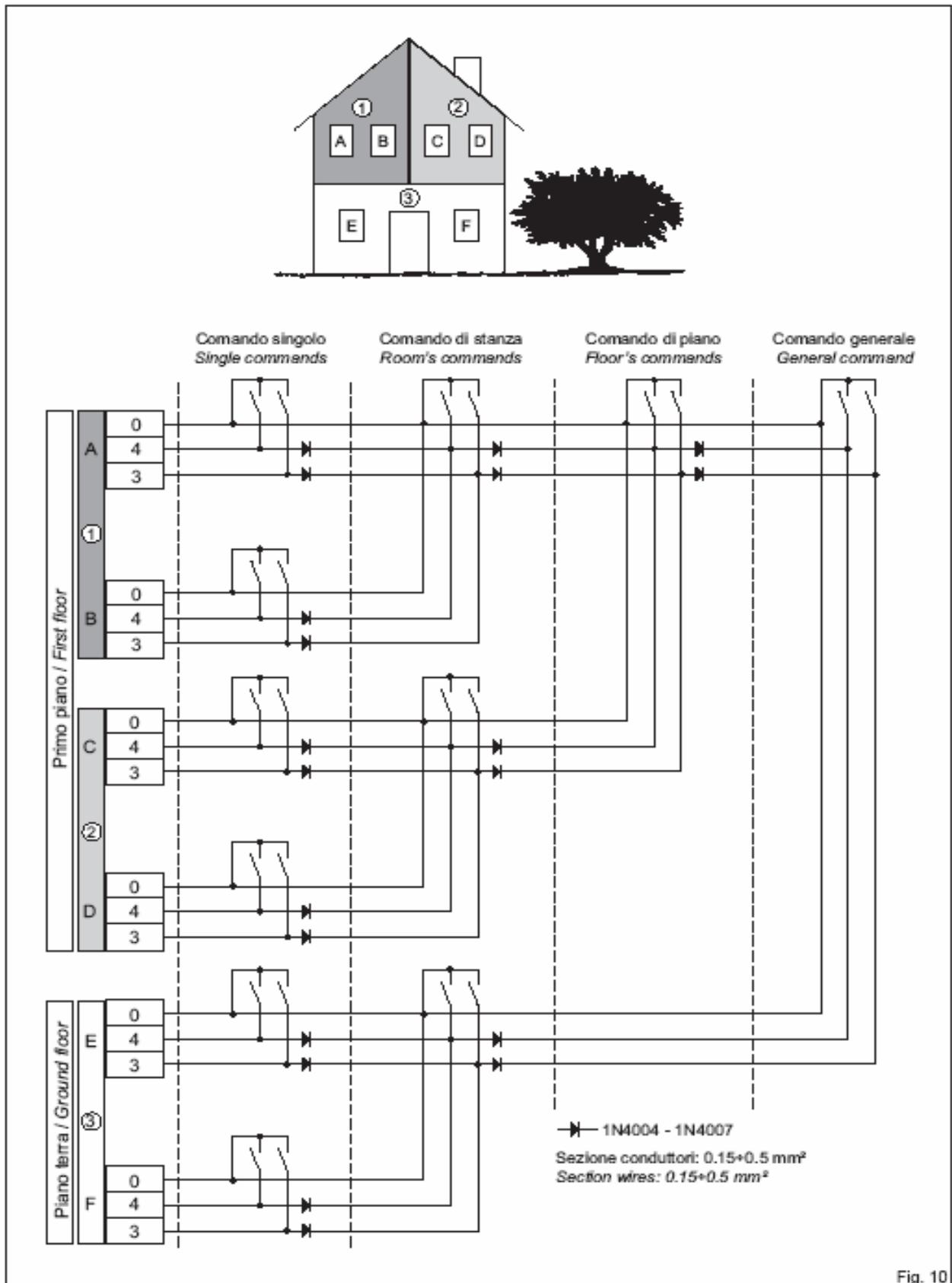


Fig. 10

## CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

 Le présent manuel d'installation s'adresse exclusivement à un personnel qualifié.

L'installation, les branchements électriques et les réglages doivent être effectués conformément à la bonne pratique et aux normes en vigueur. Lire attentivement les instructions avant de commencer l'installation du produit. Une mauvaise installation peut être source de danger. Ne pas jeter dans la nature les matériaux qui composent l'emballage (plastique, polystyrène, etc.) et ne pas les laisser à la portée des enfants car ils sont une source potentielle de danger. Avant de commencer l'installation, vérifier l'intégrité du produit.

Ne pas installer le produit en atmosphère et environnement explosifs: la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un grave danger pour la sécurité. Avant d'installer la motorisation, apporter toutes les modifications structurelles relatives à la réalisation des distances minimales de sécurité et à la protection ou séparation de toutes les zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et de danger en général.

Vérifier que la structure existante remplit les prescriptions de robustesse et stabilité. Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à l'inobservation de la bonne pratique dans la construction des portes et portails à motoriser, et aux déformations qui pourraient se produire au cours de l'utilisation.

Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bourrelets sensibles, arrêt d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant compte : des réglementations et directives en vigueur, des règles de la bonne pratique, de l'environnement d'installation, de la logique de fonctionnement du système et des forces développées par la porte ou le portail motorisé.

Les dispositifs de sécurité doivent protéger toutes zones d'écrasement, cisaillement, entraînement et de danger en général, de la porte ou du portail motorisé. Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour signaler les zones dangereuses.

L'indication des données d'identification de la porte ou du portail motorisé doit être visible sur chaque installation.

 Avant de mettre sous tension, s'assurer que les données figurant sur la plaque signalétique correspondent à celles du secteur. Prévoir sur le réseau d'alimentation un interrupteur/sectionneur omnipolaire avec une distance d'ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm. Vérifier la présence en amont de l'installation électrique d'un disjoncteur différentiel et d'une protection contre la surintensité adéquats.

Si nécessaire, raccorder la porte ou le portail motorisé à une installation de mise à la terre réalisée conformément aux prescriptions des normes de sécurité en vigueur. Au cours des interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux parties électriques.

 N'effectuer la manipulation des parties électroniques qu'après s'être muni de bracelets conducteurs antistatiques reliés à la terre.

Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité quant à la sécurité et au bon fonctionnement si des composants incompatibles sont installés. En cas de réparation ou de remplacement des produits, utiliser exclusivement les pièces de rechange DITEC.

L'installateur doit fournir toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte ou du portail motorisé, et remettre le mode d'emploi à l'utilisateur de l'installation.

## DIRECTIVE MACHINE

Selon la Directive Machine (98/37/CE) l'installateur qui "motorise" une porte ou un portail a les mêmes obligations du fabricant d'une machine et donc il doit:

- prédisposer le dossier technique qui doit contenir les documents indiqués dans l'annex V de la Directive Machine. (le dossier technique doit être gardé et tenu à dispositions des organes de contrôle nationaux pour au moins dix ans après la date de la fabrication de la porte motorisée);
- faire la déclaration CE de conformité selon l'annex II-A de la Directive Machine et la remettre au client;
- afficher le marquage CE sur la porte motorisée selon le point 1.7.3.de l'annex I de la Directive Machine.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le document "Lignes directrices pour la réalisation du fascicule technique" disponible sur Internet à l'adresse suivante: [www.ditec.it](http://www.ditec.it)

## MODE D'EMPLOI

**Classe de service:** 2 (minimum 10-5 ans d'utilisation au rythme de 10-20 cycles par jour).

**Utilisation:** LÉGÈRE (Pour des utilisations pour une seule famille avec passage de voiture ou piétonnier peu fréquent).

- Les performances d'utilisation font référence au poids recommandé (environ 2/3 du poids maximum admis). L'utilisation avec le poids maximum admis pourrait réduire les performances susmentionnées.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs ont une valeur indicative. Ces données sont relevées statistiquement dans des conditions moyennes d'utilisation et ne peuvent être garanties pour chaque cas. Elles font référence à la période au cours de laquelle le produit fonctionne sans besoin d'entretien extraordinaire.
- Chaque entrée automatique présente des éléments variables tels que : frottements, équilibrages et conditions environnementales qui peuvent modifier considérablement la durée et la qualité de fonctionnement de l'entrée automatique ou d'une partie de ses composants (dont les automatismes). Il appartient à l'installateur d'adopter les coefficients de sécurité adaptés à chaque installation.

## DECLARATION DU FABRICANT

(Directive 98/37/CE, Annex II, Chapitre B)

Fabricant: DITEC S.p.A.

Adresse: via Mons. Banfi, 3

21042 Caronno P.IIa (VA) - ITALY

Déclare ci-après que le système RADIUS

- est prévue pour être incorporée dans une machine ou être assemblée avec d'autres machines pour constituer une machine couverte par la directive 98/37/CE;
- est conforme aux dispositions des directives CEE suivantes: Directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE; Directive basse tension 73/23/CEE;

et déclare par ailleurs qu'il est interdit de mettre la machine en service avant que la machine dans laquelle elle sera incorporée ou dont elle constitue une partie ait été considérée et déclarée conforme aux dispositions de la Directive 98/37/CE et aux législations nationales la transposant.

Caronno Pertusella,  
11-09-2008

Fermo Bressanini  
*B. Bressanini*  
Président

## 1. DONNEES TECHNIQUES

	RADIUS
Alimentation	230 V~ / 50-60 Hz <input type="checkbox"/>
Absorption	0,3 A
Alimentation moteur	12 V=
Poussée moteur	23 Nm
Portée maximale	30 Kg (1 vantail)
Vitesse	12 s / 180°
Classe de service	2 = LÉGER
Intermittence	S2 = 7 min, S3 = 15%
Température	-20 °C / +55 °C
Degré de protection	IP44 (avec profil d'aluminium)
Armoire électronique	RO2H
Fréquence radio	433,92 MHz

## 2. ELEMENTS ILLUSTRATIONS

La garantie de fonctionnement et les performances spécifiées ne s'obtiennent qu'avec les accessoires et les dispositifs de sécurité DITEC.

### 2.1 Elements du installation type (fig. 1)

- [1] Motoréducteur (RADIUS1)
- [2] Bras (RADIUSG)
- [3] Guide (RADIUSG)
- [4] Verrouillage (RADIUSLOK)
- [5] Profil automatisme (V1998N61)
- [6] Crochet système de verrouillage
- [7] Couvercle automatisme (V1998N61)
- [8] Armoire électronique (RO2H)

## 3. INSTALLATION

Toutes les mesures sont indiquées en millimètre (mm), sauf indication contraire.

La séquence des phases d'installation est indiquée sur la fig. 7.

### 3.1 Contrôles préliminaires

Respecter les dimensions d'installation A, B et C indiquées sur la fig. 2.  
*Remarque: les mesures sont indicatives, et doivent être contrôlées au moment de l'installation.*

### 3.2 Installation du profil

- Couper le profil [5] de manière à correspondre à la dimension L-10 et percer en suivant les indications de la fig. 5.
- Insérer les écrous de fixation moteur, système de verrouillage et tableau électronique dans le profil [5].
- Fixer le profil [5] au plafond.

*Remarque: laisser à côté du profil l'espace nécessaire pour faire passer le câble de tension.*

### 3.3 Installation moteur, système verrouillage et armoire électronique

- Fixer les moteurs [1], le système de verrouillage [4] et le tableau électronique [8] comme indiqué sur la fig. 1, 3 et 4.  
*Remarque: prévoir le passage du câble d'alimentation latéralement.*
- Assembler les bras [2] et les fixer aux moteurs [1].  
*Remarque: ne pas serrer les vis, de manière à permettre la rotation manuelle des bras.*
- Fixer les rails [3] sur les volets.  
Déplacer manuellement les volets et contrôler l'ouverture et la fermeture correcte.

### 3.4 Installation crochet système de verrouillage

- Fixer le crochet du système de verrouillage [6] au volet avec le moteur M1 en suivant les indications de la fig. 1 et 4, près du côté opposé aux charnières.
- Contrôler si le système de verrouillage [4] et le crochet correspondant [6] sont bien alignés.
- Serrer toutes les vis, excepté celles qui fixent les bras [2] aux moteurs [1].

### 3.5 Fermeture automatisme

- Effectuer les raccordements électriques, les réglages et la mise en marche.
- En se reportant à la fig. 6, couper sur mesure le couvercle de l'automatisme et faire des trous le long de l'axe pour faire sortir les bras du moteur et le pivot du dispositif de verrouillage.

*Remarque: il est possible d'utiliser les couvercles latéraux pré-percés (RADIUS).*

### 3.6 Installation RADIUSB

Il est possible d'installer les moteurs RADIUS encaissés dans le mur en suivant les indications de la fig. 8.

La séquence des phases d'installation est indiquée sur la fig. 9.

- Percer le mur Ø80 mm et insérer le support RADIUSB de manière stable et en position parfaitement horizontale.
- Remarque: prévoir latéralement la canalisation pour le passage des câbles.*
- Insérer le moteur dans la bride prévue à cet effet et le fixer à l'intérieur du support RADIUSB.

*Remarque: passer les câbles à l'intérieur du passage prévu.*

- Fixer la couverture du moteur à la bride prévue à cet effet.
- Assembler les bras [2] et les fixer aux moteurs [1].

*Remarque: ne pas serrer les vis, de manière à permettre la rotation manuelle des bras.*

- Fixer les rails [3] sur les volets.  
Déplacer les volets manuellement et contrôler l'ouverture et la fermeture correcte.

- Raccorder les moteurs au tableau électronique RO2H moyennant un câble de 2x0,75 mm<sup>2</sup> (max. 10 m).

*Remarque: il est possible d'installer le tableau électrique dans le conteneur CONT2 (80x200x60 mm).*

*Attention: le système de verrouillage n'est pas prévu pour cette typologie d'installation.*

## 4. RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

Les branchements électriques et la mise en marche sont illustrés dans le manuel d'installation de tableau électronique.

F

### 4.1 Programmation de la radiocommande

Pour programmer les émetteurs radiocommande suivre les indications du manuel.

### 4.2 Commandes simples et centralisées à plusieurs niveaux

Il est possible d'ouvrir et fermer les volets d'une maison grâce à des commandes simples ou bien des commandes centralisées à plusieurs niveaux (commandes d'une pièce, commandes d'un étage ou d'un secteur, commande générale), en effectuant les raccordements indiqués sur la fig. 10.

## 5. PLAN D'ENTRETIEN (tous les 6 mois)

Couper la tension.

- Contrôler la tenue des vis de fixation (automatisme, bras).
- Contrôler tous les raccordements électriques.

Donner de la tension.

- Contrôler le bon fonctionnement de l'automatisme et le déplacement correct des volets.

*ATTENTION: Pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue des pièces de rechange.*

## INSTRUCTIONS D'UTILISATION POUR AUTOMATISME POUR VOILETS A BATTANT A VANTAIL RIGIDE RADIUS

### DÉPLACEMENT MANUEL DU VOLET

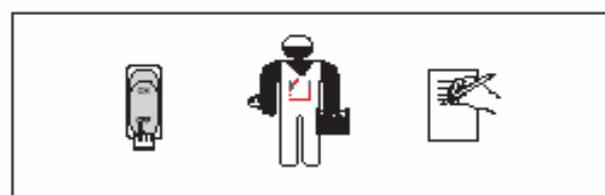
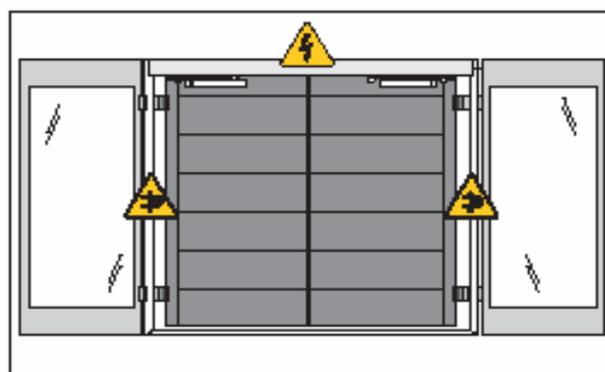
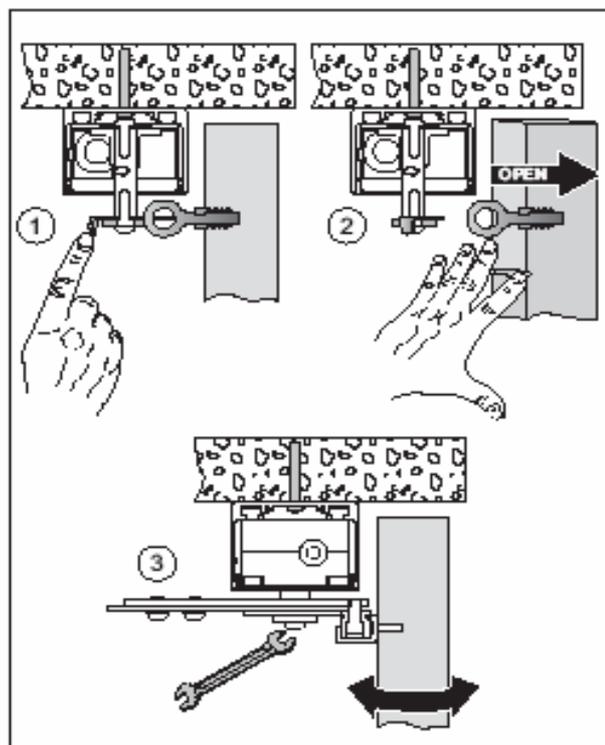
En présence de panne ou de coupure de courant, déverrouiller le vantail [1] et ouvrir les volets [2] en poussant avec force. Si les volets doivent être utilisés manuellement pendant de longues périodes, desserrer la vis [3] pour faciliter les opérations manuelles.

*Attention: avant d'actionner électriquement les volets (par exemple avec une radiocommande), contrôler l'absence de tout objet sur le devant (par exemple des pots de fleurs) cela peut être dangereux s'il tombe.*

### CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

 Les présentes consignes sont une partie intégrante et essentielle du produit, et elles doivent être remises à l'utilisateur. Les lire attentivement car elles contiennent d'importantes indications concernant la sécurité d'installation, utilisation et entretien. Conserver ces instructions et les transmettre à de nouveaux utilisateurs de l'installation. Ce produit est exclusivement destiné à l'usage pour lequel il a été expressément conçu. Un tout autre usage est impropre et par conséquent dangereux. Le fabricant décline toute responsabilité quant aux préjudices causés par des usages impropres, erronés et déraisonnables. Ne pas opérer à proximité des charnières ou des organes mécaniques en mouvement.

Ne pas entrer dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé en mouvement. Ne pas s'opposer au mouvement de la porte ou du portail motorisé car ceci peut générer des situations de danger. Interdire aux enfants de jouer ou de s'arrêter dans le rayon d'action de la porte ou du portail motorisé. Conserver les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande hors de la portée des enfants, afin d'éviter que la porte ou le portail motorisé ne soit actionné involontairement. En cas de panne ou de mauvais fonctionnement du produit, déconnecter l'interrupteur de mise sous tension, ne pas réparer ou intervenir directement, et s'adresser exclusivement à un personnel qualifié. L'observation de ces consignes peut générer des situations de danger. Les interventions de nettoyage, entretien ou réparation, doivent être effectuées par un personnel qualifié. Pour garantir l'efficacité de l'installation et son bon fonctionnement, respecter scrupuleusement les indications du fabricant, en faisant effectuer l'entretien périodique de la porte ou du portail motorisé par un personnel qualifié. Il est notamment recommandé de vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité. Les interventions d'installation, entretien et réparation doivent être attestées par des documents tenus à disposition de l'utilisateur.



DITEC S.p.A.  
Via Mons. Banfi, 3  
21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY  
Tel. +39 02 963911 - Fax +39 02 9650314  
www.ditec.it - ditec@ditecva.com

Installateur:

